



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N° 01

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre.)

Ville d'Épernon
8, rue du Général Leclerc
BP 30041
28230 EPERNON CEDEX

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

Groupement de maîtrise d'œuvre :
SPIRALE Nicolas BALMY, 11 rue des Tanneries 87000 Limoges – Mandataire du groupement.
SOPHIE THOMAS, 9 avenue de Taillebourg 75011 Paris
LAURENCE LEROY, 41 rue de l'Aérodrome, 44400 Rezé
MAITRYS, 15 rue Banc Léger, 87000 Limoges
LARBRE INGENIERIE, 90 avenue de Louyat 87000 Limoges
CABROL BETOULLE, 7 rue Charles Lindberg 87270 Couzeix
ALHYANGE ACOUSTIQUE, 51-53 avenue du Grésilié 49000 Angers.

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

■ Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet de la consultation. En cas d'accord-cadre, indiquer l'objet de ce dernier.)

Mission de maîtrise d'œuvre pour la rénovation de l'espace culturel des Prairiales à Épernon.

■ Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 226 385.00 €
- Montant TTC : 271 662.00 €

D - Objet de l'avenant.

■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détailier toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public ou l'accord-cadre par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Le présent avenant a pour objet de :

- Fixer le coût prévisionnel des travaux à hauteur de 3 010 000 € H.T. en valeur mai 2022.
Ce coût est calculé selon :
 - L'estimation phase APD réalisée le 21/07/2022 d'un montant de 2 982 000.00 € H.T.
 - Désembouage, filtration, traitement d'eau : + 7 000.00 € H.T.
 - Ajout de 50 sièges : + 21 000.00 € H.T.

- Fixer le forfait définitif de rémunération de l'équipe de maîtrise d'œuvre sur la base de l'estimation APD selon ce qui suit :
 - A la notification du marché, le montant de l'enveloppe prévisionnelle affectée aux travaux indiqués à l'acte d'engagement était fixé à 2 383 000.00 € H.T et le forfait provisoire de rémunération était 2 383 000.00 calculé selon le taux de rémunération de 9.50% soit 226 385.00 € H.T d'honoraires.
A l'issue de la remise de l'avant-projet définitif, le coût prévisionnel des travaux étant arrêté à la somme de 3 010 000 € H.T., le forfait de rémunération de la maîtrise d'œuvre est fixé comme suit :
Le taux de rémunération est ramené à 9.2% soit 3 010 000 € H.T. X 9.2% = 276 920.00 € H.T. soit une plus-value sur les honoraires de 50 535.00 € H.T.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :

(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

Montant de l'avenant :

- Montant HT : 50 535.00 €
- d'écart introduit par l'avenant : +22.32%

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Montant HT : 276 920.00 €
- TVA 20% : 55 384.00 €
- Montant TTC : 332 304.00 €

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 25/02/2011.